

ATTESTATION D'ACCUEIL

Liste des pièces à fournir :

- Délai d'obtention : **1 mois**
- Carte de séjour ou carte d'identité française de l'hébergeant
- Bail ou acte de propriété
- justificatif de domicile récent (facture)
- Livret de famille de l'hébergeant
- 3 derniers bulletins de salaire de M. et Mme
- Avis d'imposition de l'année en cours
- Copie du passeport de l'hébergé
- Date et lieu de naissance de l'hébergé
- Adresse complète de l'hébergé
- Dates du séjour en France
- Timbre fiscal « OMI » de 30 euros
- Attestation d'assurance à hauteur de 30.000€ pour couvrir les frais médicaux durant le séjour (si vous souhaitez assurer l'hébergé)